

CONSIGNES A RESPECTER POUR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

L'Université de Cergy-Pontoise ayant opté pour une transmission numérique des dossiers de candidature, il vous est demandé de suivre IMPERATIVEMENT les recommandations ci-après pour un traitement optimal de votre dossier de candidature.

L'enregistrement des candidatures est fixé :

Du vendredi 19 octobre 2018 à 10h00 au vendredi 9 novembre 2018 à minuit :

1. Enregistrement de votre candidature sur l'application GALAXIE, accessible à partir du lien ci-après :
<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>
2. Dépôt de votre candidature en **parallèle** sur le site dématérialisé de l'université de Cergy Pontoise :
<https://dematec.u-cergy.fr/VEGA2019/login>

Le **FICHER NUMERIQUE** devra être **uniquement au format PDF** et contenir toutes les pièces exigées à savoir :

1. la fiche 'CANDIDATURE UCP' que les candidats doivent compléter en indiquant leur numéro d'immatriculation de l'Éducation nationale (NUMEN) ; *Fiche à télécharger dans l'application VEGA et disponible sur le site de l'UCP : www.u-cergy.fr. Elle doit obligatoirement être datée et signée pour formaliser le recrutement.*
 2. un curriculum vitae détaillé ;
 3. une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré ;
 4. une copie du dernier arrêté d'affectation ;
 5. pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...);
 6. une lettre de motivation adressée au chef d'établissement.
3. **Le titre du FICHER NUMERIQUE devra être libellé IMPERATIVEMENT comme ci-après : numéro de poste_NOM_Prénom**

par exemple : pour un poste PRAG n°1234 pour Monsieur Pierre DURAND : 1234_DURAND_Pierre

AUCUN DOSSIER PAPIER NE SERA ACCEPTE